

Atelier 4

Construire en pratique un programme de bon usage (+indicateurs)

Patricia PAVESE

CHU Grenoble

Joel LEROY

CHU Besançon et Cpias BFC

Situation (1)

Vous êtes référent pour votre région et vous recevez un courrier de l'ARS (lettre de mission) vous demandant d'aider un centre hospitalier (ex hôpital local) dont le score ICATB2 est de E (en 2018 sur données 2017)

Comment comptez -vous vous y prendre?

Situation (2)

•Il s'agit d'un hôpital de 166 lits :

- 70 lits de secteur sanitaire (20 de soins aigus, 20 de SSR et 30 de SLD)
- 96 lits de secteur médico-social (енрад)
- 16 médecins généralistes
- −1 pharmacien hospitalier à ½ temps (qui va passer à TP)
- Bassin de population : 19 550 habitants

1° temps: évaluation sur site (1)

Procéder à un état des lieux :

- Prendre contact avec l'ES (relais sur place)
 - Via le pharmacien (ou président CME)
 - Evaluer les ressources
 - Proposer une 1ère rencontre sur place
 - Visiter l'ES : avoir une idée du fonctionnement/ du type de patient/ des pathologies les plus fréquentes
 - Avoir une 1^{ère} idée de la situation : souvent tout est à faire !
- Important : obtenir l'adhésion des collègues
 - Organiser une 1^{ère} rencontre avec les collègues et valoriser le travail réalisé (avec humilité : on est pas Zorro ! On est là pour les aider !)
 - On est en appui et non en substitution => interlocuteur local identifié

1° temps: évaluation sur site (2)

- Procéder à un état des lieux : (2)
 - Important : obtenir l'adhésion des collègues
 - Identifier ensemble les problèmes et le chemin à parcourir
 - Reprendre les points ICATB2 (ici tout est à mettre en place)
 - Présenter si disponibles les données de consommation et de R
 - L'établissement consomme beaucoup de FQ
 - 41 DDJ/1000 journées d'hospitalisation
 - Avec 32 % de E.coli FQ-R
 - Discuter/ écouter leur attente
 - Etablir un choix des actions prioritaires

selon leur souhait et vos constatations

1° temps: évaluation sur site (3)

• ICATB2

	ltem s	ICATB				N2	N0
Organisa tion	Organisation de la politique	ATB01 ²³	L'établissement a une instance, propre ou partagée avec d'autres structures, chargée d'impulser et de coordonner les actions en matière de bon usage des antibiotiques (Commission des antibiotiques de la circulaire)		20	20	20
	Humains	ATBM2			20	20	
Moyens	Connexion informatique	ATBM5a	Il existe une connexion informatique entre les services prescripteurs, le laboratoire de microbiologie et la pharmacie		40	15	5
Š	monnatique	ATBM 5b ²⁴	L'information de la prescription du médicament est informatisée				10
	Formation	АТВМ6	= 100		5	5	
		ATBA3a ²⁵ un protocole d'antibioprophylaxie valides par l'instance (NA si l'Es n'a pas de chirurgie	20×5				
		ATBA3b	II existe un protocole, validé par l'instance ci-dessus, sur l'antibiothérapie de première intention dans les principales infections ²⁶		10	0 10 10	
	Prévention A.1	ATBA4a	II existe une liste des antibiotiques disponibles dans l'établissement				1,25
Actions	A.1	ATBA4b	Si oui, Il existe une liste des antibiotiques à dispensation contrôlée			5	2,5
Acti		ATBA4c Si oui, les antibiotiques à dispensation contrôlée sont dispensés et délivrés pour une durée limitée, permettant une justification du traitement après 48-72 heures			30	,	1,25
	Surveillance A.2	ATBA8	II existe une surveillance de la consommation d'antibiotiques en Doses Définies Journalières (DDJ)			12,5	12,5
	Evaluation A-3	ATBA7	Une action d'évaluation de la qualité des prescriptions d'antibiotiques a été réalisée au cours de l'année du bilan			12,5	12,5

Non à tous les item

Le pharmacien est très motivé mais 0 ETP Connexion existe

Surveillance par le pharmacien des consommations de l'ES

2° temps: les actions (1)

Actions prioritaires

- Mise en place d'une CAI regroupant au minimum les prescripteurs, le pharmacien, le référent local, le biologiste et vous -même
- Proposer la rédaction d'un guide local de BU des principales pathologies rencontrées dans l'ES
- Proposer une discussion/validation lors d'une prochaine rencontre (appropriation du guide par les prescripteurs)
- Proposer au moins 3 rencontres/an
 - EPP : évaluations/discussion de 30 dossiers par % aux recommandations et si besoin adaptions du guide
 - Discuter de l'antibiothérapie en fonction des besoins de l'actualité
 - Présentation semestrielle des données de consommation et de R

2° temps: les actions (2)

PROCEDURE		PECM-ATB-A-001			
GUIDE ANTIBIOTHERAPIE					
Date d'application : 23/11/2017	Version 9	p. 1/37			

Rédigé le : 23/11/2017	Validé le : 23/11/2017	Approuvé le : 23/11/2017			
Par : Karine Romand	Pour : COMATB, Karine Romand	Par : Olivier Nouvelot			
(Pharmacienne) / Joël Leroy	Fonction : Responsable COMATB	Fonction : Responsable Qualité			
(Médecin infectiologue)	Signature : SIGNE - VERSION GED	Signature : SIGNE - VERSION GED			

IISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Date	Version	Type	Descriptif de la modification
jj/mm/aaaa	1	Création	Création de la procédure
jj/mm/aaaa	2	Modification	Modification du guide
jj/mm/aaaa	3	Modification	Modification du guide
jj/mm/aaaa	4	Modification	Modification du guide
jj/mm/aaaa	5	Modification	Modification du guide
19/06/2012	6	Modification	Modification du guide
jj/mm/aaaa	7	Modification	Modification du guide
09/12/2015	8	Modification	Modification du guide + ajout de codification
23/11/2017	9	Modification	Modification du guide + modification de la codification
			*

Guide d'antibiothérapie

2° temps: les actions (3)

Quelques exemples

Positiver les résultats et pourquoi pas un peu d'humour

En collaboration avec le pharmacien

EPP

« Pertinence de la prescription des antibiotiques de première intention initiée à l'hôpital de

CAL		

Actions	début	Fin
Information des instances:		
CME	05/04/07	
Cellule qualité / gestion des risques	15/11/07	
Sous commission EPP	15/11/07	
COMEDIMS	07/06/07	
Constitution et appropriation du référentiel	05/07	12/07
Recueil de données : lière évaluation	12/07	03/08
Saisie et analyse des données	03/08	04/08
Définition des actions d'amélioration par le groupe de travail	04/08	04/08
Validation des actions d'amélioration par le comité de pilotage	17/02/09	17/02/09

METHODOLOGIE

- ◆Revue de pertinence
- ◆Etude rétrospective de dossiers :
 - ✓ Première évaluation : 32 dossiers évalués sur la période du 01/12/2007 au 31/03/08
 - ✓ Deuxième évaluation : 31 dossiers évalués sur la période du 01/06 au 31/07/09,

Résultats de la première évaluation

 % de prescriptions pertinentes 	58%
♦ % de choix d AB pertinent	75%
 % de posologie pertinente 	92%
% de voie d administration	
pertinente	100%
 % de durée de traitement 	
pertinente	87%
% d'association pertinente	96%
% de prescription de FQ	
pertinente	0% (N=3)





| En attendant | les résultats de la France



Hôpital

en finale de l'EPP



EPP pertinence ATB 1° intention

En conclusion : propositions d'améliorations

- o Importance
 - Bien noter indication du TT
 - Réévaluation à 2-3 j de TT (HAS 08)
- EPP amélioration et révision

du Guide de bon usage des ANTIBIOTIQUES (Version 10/06/08)

- Et le plus important : MERCI
 - À tous les participants pour les échanges amicaux et confraternels lors de cet EPP

2° temps: les actions (4)

Quelques exemples

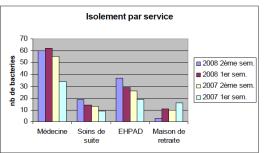
Suivi régulier de l'écologie bactérienne et présentation/discussion en CAI

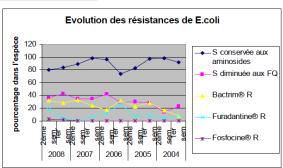
SURVEILLANCE DE L'ECOLOGIE BACTERIENNE A L'HOPITAL DE

SURVEILLANCE DE L'ECOLOGIE BACTERIENNE A L'HOPITAL DE

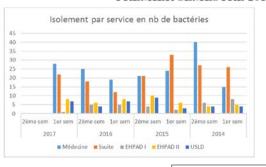
En collaboration avec le biologiste et présenté par le biologiste

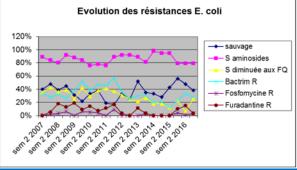
DEUXIEME SEMESTRE 2008





PREMIER SEMESTRE 2017





2° temps: les actions (5)

Autres actions

- Etablir un règlement intérieur sur le BU
 - Charte de bon usage ou autres



CHARTE D'ENGAGEMENT DES ETABLISSEMENTS AU JUSTE USAGE DES ANTIBIOTIQUES



Contro Homishina	Fiche tec	Intque		
	Règlement intéri Fiche descriptive de			
	Date d'application : 22/05/13			
Rédigé le : Par :	Validé le : Par : le COMATB, se Signature :	n président Dr Leroy	Approuvé le : Par : responsa Signature :	ble qualité. R Beuret

Nom de l'instance : COMATB

Références :

- Circulaire du 2 mai 2002 relative au bon usage des AB dans les établissements de santé
- Règlement intérieur de la CME juillet 2012

Rôles et missions :

La commission a pour but de mettre en œuvre une politique de bon usage des antibiotiques (ATB) dans le but de limiter la surconsommation, d'éviter le mésusage et de préserver l'efficacité des ATB.

Pour cela la commission organise

- La formation et l'information des prescripteurs
- La surveillance et l'évaluation des pratiques

Elle élabore la liste des ATB disponibles, des ATB à surveillance particulière et rédige le guide de bon usage des ATB de l'établissement.

Elle travaille en collaboration avec le biologiste du laboratoire d'analyses médicales pour l'analyse de l'épidémiologie bactérienne locale.

- Poursuivre l'information/formation continue sur BU des ATB
 - Lors des réunions/EPP/DPC
- Action sur un usage raisonné des ECBU
- Être disponible pour donner un conseil (N° de téléphone) en collaboration avec le SMIT



Place du pharmacien dans le juste usage des antibiotiques

Dr Karine ROMAND Pharmacie CH Morteau Dr Joël LEROY

ctiologue RFCLIN et Maladi



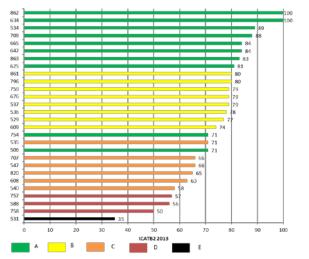
3° temps: l'évaluation/indicateurs (1)

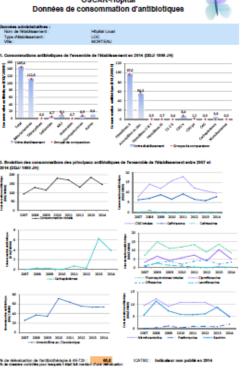
Suivi des consommations et des R

(en réseau => comparaison)

(réseau OSCAR en FC puis BFC Dr Bouvier-Slekovec, Cpias BFC)

Score ICATB (local et régional)





- Evaluer la satisfaction/demande des collègues (par ex : via thèses ...)
 - Impact local d'un guide de bon usage des antibiotiques dans les infections urinaires et pulmonaires en ville et à l'hôpital sur une région pilote : le Val de Morteau Thèse de Médecine 15/01/2013
- % de réévaluation à 48 72 h (+/- 7 jours)

3° temps: l'évaluation/indicateurs (2)

Action menée en étroite collaboration avec le pharmacien

Autre action/évaluation : exemple communication sur ECBU

- Rappel avec formation infirmières sur notion de Colonisation urinaire :
 - présence d'un ou plusieurs micro-organismes dans l'arbre urinaire sans qu'il ne génère de manifestations cliniques (ECBU est positive).
 - La colonisation => pas de traitement antibiotique sauf cas particulier
 - Incidence très élevée des colonisations chez les personnes âgées
 c'est pourquoi l'ECBU ne devra pas être systématique
 - Pour diagnostiquer une infection il faut retrouver des signes cliniques et des résultats microbiologiques positifs

·											
Semestre (S)	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1	S 2	S 1
2 2007	2008	2008	2009	2009	2010	2010	2011	2011	2012	2012	2013
ECBU : 227	223	230	209	150	130	144	124	131	96	106	103

3° temps: l'évaluation/indicateurs (2)

Et ça marche mais il faut y mettre du temps et beaucoup d'énergie

Impact d'une politique d'épargne des fluoroquinolones :

Résultats de dix ans d'actions menées dans un hôpital local français

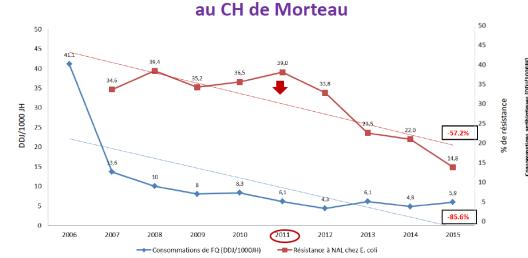
Présentation RICAI 2017

A. Muller*, K. Romand**, D. Suplisson**, JF Nattero**, X. Bertrand*, J. Leroy*** Accepté pour publication MMI









Evolution des consommations et de la résistance de FO

